L'ANNÉE POLITIQUE, ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

©Decitre.fr

Titre

L'année politique, économique et sociale

Auteur(s)

DANIEL André de 1874 à 1906

DEBY Marc (Directeur de la rédaction)

Date

1ère publication : 1874 à 1906

Nouvelle publication : depuis 1944

Éditeur(s)

Événements et Tendances (depuis 1991)

Support

Papier

Type de document

Revue

Périodicité

Annuelle

Source du droit

Législation

Domaines du droit

Droit public
Droit international et européen

Contenu

-Développements qui relatent, commentent et analysent les faits marquants de la vie économique, politique et sociale française.

-Chronologie mois par mois d'événements dans ces domaines

- Autres domaines : Union européenne, relations internationales

Type de classement

Systématique et chronologique.

Division en 4 parties :

- Politique intérieure

- Union européenne

- Relations internationales

- Politique économique et sociale

Clefs d'utilisation

Un sommaire en début d'ouvrage.

Un index alphabétique en fin d'ouvrage.

Chaque partie est divisée en mois, elle est précédée d'une chronologie.

Veille

Dernier numéro paru : année 2018

Notes

Historique :

L'année politique (1874 - 1906)

L'année politique (1944 - 1963)

L'Année politique, économique, sociale et diplomatique en France (1964-1979)

L'Année politique, économique et sociale en France (1980 - 1989)

L'Année politique, économique et sociale (depuis 1990)

Fiche documentaire réalisée par Lucienne DEDIEU-URIOS (Bibliothèques de l'Université de Toulouse 1 Capitole) mise à jour par Laurence BAUDET (SCD Lyon 3)

Fiche réalisée le 01/10/2015
Mise à jour le 08/07/2024

Conditions d'utilisation

Les fiches issues des "Ressources documentaires" et des "Ressources pédagogiques" du Jurisguide sont sous contrat Creative Commons

Vous êtes libres :

- de reproduire, distribuer et communiquer cette création au public
- de modifier cette création

selon les conditions suivantes :

Paternité
Vous devez citer le nom de l'auteur original de la manière indiquée par l'auteur de l'oeuvre ou le titulaire des droits qui vous confère cette autorisation (mais pas d'une manière qui suggérerait qu'ils vous soutiennent ou approuvent votre utilisation de l'oeuvre).

Pas d'utilisation commerciale
Vous n'avez pas le droit d'utiliser cette création à des fins commerciales.

Partage des conditions à l'identique
Si vous modifiez, transformez ou adaptez cette création, vous n'avez le droit de distribuer la création qui en résulte que sous un contrat identique à celui-ci.

Ce qui précède n'affecte en rien vos droits en tant qu'utilisateur (exceptions au droit d'auteur : copies réservées à l'usage du copiste, courtes citations, parodie...)
Pour la version intégrale du contrat : voir le code juridique Creative commons.